

# Des escalators à Juvisy pour une gare accessible à tous



Lorsque les travaux seront terminés, nous aurons une belle gare, rénovée, en liaison avec le tramway T7. Mais **cette gare sera difficile d'accès pour de très nombreux voyageurs**, notamment tous ceux qui empruntent les accès Mairie et Draveil, pour se rendre en centre-ville ou emprunter les bus ou le T7.

En effet, **aucun escalator n'a été prévu** : ni côté Mairie ni côté Draveil pour l'accès aux souterrains qui desservent tous les quais. Alors que la SNCF annonce plus 100 000 voyageurs par jour et que plus de 120 millions d'euros ont été engagés.

Des ascenseurs desserviront bien les quais mais leur débit est sans rapport avec le nombre de voyageurs attendus et encore faut-il qu'ils fonctionnent. Alors, **comment feront les voyageurs avec valises, poussettes, enfants, ou les personnes âgées qui se déplacent difficilement ?**

L'**AJUV** était intervenue avec d'autres associations pour demander des escalators sur tous les accès à la gare (comme celui existant dans la gare centrale). Nous n'avons pas été entendus par les principaux financeurs.

Nous lançons donc cette pétition qui sera adressée à Valérie Pécresse, Présidente de la Région Ile-de-France, et à la SNCF **afin qu'il soit remédié rapidement à cette erreur monumentale et que les besoins de tous les usagers soient réellement pris en compte.**

[Pétition pour des escalators en gare de Juvisy](#)

---

## Une résidence « intergénérationnelle » en trompe l'œil



Le Maire et le député ont présenté aux habitants la « résidence intergénérationnelle » qui doit être construite avenue de la Terrasse, à la place de l'ancien site EDF. L'**AJUV** a analysé le projet, à la lumière des explications fournies lors de la réunion publique et d'une étude du dossier indépendante. Le bilan n'est pas bon.

La résidence, présentée comme de « grande qualité », va créer une situation

artificielle, des jeunes dans un bâtiment avec sortie d'un côté et une poignée de personnes âgées dans un autre bâtiment avec sortie sur une autre rue , un couloir qui les relie et comme l'a dit un intervenant lors de la réunion de présentation, « l'espoir qu'ils se croiseront ». Tous les seniors rêvent-ils d'aller à la laverie pour y croiser des jeunes ?

Les uns sortiront d'un côté, les autres de l'autre. Les jeunes partiront travailler ou à l'université et ils sortiront le soir et le week-end. Les seniors eux vivront le jour, loin de chez eux,  **dans un bâtiment sans services, sans animateurs** , les jeunes auront une clé qui ne leur permettra pas d'aller chez les seniors. Dans la vraie vie ,  **on ne crée pas des ghettos de jeunes, des ghettos de vieux, dans un immeuble toutes les générations cohabitent .**

Pour les personnes âgées, à part 3 ou 4 logements un peu plus grands, il s'agit de studios de 20m<sup>2</sup> comme ceux des jeunes, bien trop petits pour avoir son mobilier. Il s'agirait donc pour eux de quitter leur quartier, leurs voisins, leurs amis... pour habiter une studette isolée. Les rapports récents sur la question montrent pourtant qu'il faut favoriser le vieillissement à domicile et créer les conditions du bien-vieillir chez soi.

**Aucun projet de vie** n'est prévu dans cette résidence, à part une laverie rendue indispensable par la taille réduite des logements. Les bâtiments, les places de parking, la chaudière... ont longuement été évoqués, mais ont été oubliés les humains destinés à vivre là.

**Une arrière-pensée** guide aussi cette résidence inadaptée. Les 164 logements, pour célibataires (jeunes ou âgés), sont des HLM. Chacune de ces studettes contribuera à  **rapprocher la ville des 25% de logements sociaux imposés par la loi.** Mais ils ne nécessiteront pas de nouvelles places à la crèche, à l'école ni au collège. Plus d'habitants, pas plus de services.

**L'AJUV demande qu'une vraie réflexion soit menée sur le bien-vieillir à Juvisy.** Ce n'est pas aux habitants de s'habituer aux bâtiments, mais à la ville de veiller sur ses aînés, sur les plus fragiles, afin de  **bâtir une ville pour tous.** Alors qu'il ne s'agit là que d'un projet de construction et non d'un projet de vie.

---

## Petits arrangements, mais gros profits



Comme en beaucoup d'autres endroits de Juvisy, une construction imposante, menée par le promoteur Kaufman and Broad, est en cours sur la N7, à côté de l'observatoire Camille Flammarion. L'**AJUV** dénonce, sur cette parcelle, le non-respect d'un PLU déjà très contestable.



Une construction imposante est en cours au bord de la Nationale 7, avoisinant le parc de l'Observatoire. Si vous l'observez, vous remarquerez qu'elle comporte un rez-de-chaussée surmonté de six étages. Si vous consultez le PLU, vous découvrirez que la hauteur autorisée est d'un rez-de-chaussée, plus quatre étages, plus un dernier niveau en retrait.



**Le PLU n'est donc pas respecté, avec un étage supplémentaire, mais au bénéfice de qui ?** Renseignements pris, l'ancien maire, R Réda, a donné une dérogation au promoteur pour des raisons « d'esthétique ». Or, un étage supplémentaire, ce sont des profits supplémentaires pour le promoteur : à raison de 4500€/m<sup>2</sup>, Kaufman and Broad réalise un gain substantiel et pourra remercier l'ancien maire pour

l'attention qu'il porte à l'« esthétique ».

**Cette dérogation nous semble totalement abusive.** La généralisation de ces mesures dérogatoires conduirait à une modification en profondeur du PLU, qui avait dû intégrer un certain nombre de remarques et contraintes formulées par la population et le commissaire-enquêteur, notamment concernant les hauteurs autorisées.

Une partie de la parcelle en cours de construction avait été préemptée il y a une dizaine d'années par la Ville, pour éviter qu'un marchand de sommeil s'y installe, dans des locaux alors insalubres. Le projet était à l'époque de réaliser des logements sociaux et des logements en accession à la propriété. Dans le nouveau projet, il n'existe plus de logements sociaux.

Dans un souci de transparence et pour éviter la multiplication des abus de toutes sortes, **l'AJUV demande que de telles dérogations soient présentées en Conseil municipal, afin qu'elles ne soient pas accordées en catimini au seul motif, très relatif, de « l'esthétique ».**

En septembre 2016, l'AJUV était déjà intervenue et avait alerté les Juvisiens que cette question des dérogations arbitraire – voir l'article [Les dérogations arbitraires sont remises en cause](#)

---

## Qui est le maire à Juvisy ?



Qui est le Maire à Juvisy ? La question mérite d'être posée, tant la situation est confuse à la tête de notre ville. L'AJUV détaille les éléments du problème.

Le nouveau maire, Michel Perrimond, est élu le 4 juillet 2017, Robin Reda devenu député, étant démissionnaire pour respecter la loi de 2014 sur le non-cumul.

**Michel Perrimond est-il vraiment le nouveau maire ?** La déclaration de Robin Reda en fait douter : « Dans ma commune, j'invente le rôle de député-conseiller municipal. Il n'y a plus de directeur de cabinet à Juvisy. Je suis conseiller municipal en charge du cabinet » (*La Gazette des Communes* le 11 juillet). N'est-ce pas un moyen de détourner la loi ? Et comment peut-on sérieusement s'occuper de la représentation

nationale, de toute une circonscription et d'une ville ?

**Michel Perrimond sera un maire à temps très partiel** puisqu'il a la lourde charge professionnelle de diriger les services de la ville de Draveil, tandis que Robin Reda ne pourra pas faire fonction de directeur de cabinet en tant que député.

Ils ne peuvent cumuler leurs emplois « à temps plein » qu'au détriment de Juvisy.

Déjà, sur ce site, nous avons attiré l'attention des Juvisiens sur les absences et le manque de disponibilité du maire qui ont été préjudiciables aux habitants :

- en mai 2017 – [Le bruit des avions, l'AJUV intervient](#)
- en avril 2017 – [Des propos inquiétants de la part du maire](#)
- en octobre 2016 – [Des avions survolent Juvisy tout l'été et le maire est absent](#)
- en octobre 2016 – [Les inondations du printemps, le maire est absent](#)

---

## La circulation dans les quartiers Centre et Seine



Les travaux de rénovation du Grand Pôle Intermodal (la gare) et la fermeture du pont aggravent la circulation. La réouverture du pont n'est prévue qu'en octobre 2019, ce qui va considérablement désorganiser la circulation à Juvisy. L'**AJUV** se félicite de ces travaux, programmés depuis plus de 15 ans, et souhaiterait qu'ils soient l'occasion d'une étude sur la circulation.

**L'AJUV propose de profiter de ce délai pour réfléchir à un nouveau plan de circulation**, tout à la fois des véhicules et des piétons afin de favoriser les liaisons entre quartiers tout en minimisant les nuisances.

Tout particulièrement, la nouvelle passerelle prévue pour les vélos et les piétons doit, à notre avis, s'insérer dans un système de circulation plus large.

L'**AJUV** propose **la constitution de groupes de travail** associant élus, associations et citoyens, pour élaborer une proposition avant la réouverture du pont. Elle a déjà écrit au maire en ce sens, sans recevoir la moindre réponse, mais elle continuera à intervenir à ce sujet.

Nous avons déjà publié sur ce site ;

- en avril 2017 – Les travaux de la gare, la passerelle liaisons douces
- en mai 2017 – L'Ajuv demande l'étude d'un plan de circulation